

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2025-159

SGI / SCD

OBJET : Liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne Au choix pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son livre IV et ses articles L. 523-1 et L. 523-5,

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux, article 11,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 4, 22 et 31,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires et notamment ses articles 14 à 17,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne le 15 décembre 2020 révisées partiellement le 20 janvier 2022, conformément à l'article 33-5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée,

Considérant que le nombre de fonctionnaires proposés par les autorités territoriales affiliées au CIG est inférieur au nombre de postes ouverts au titre de la promotion interne du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux, session 2025, les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne (LDG-PI) arrêtées le 15 décembre 2020 révisées partiellement le 20 janvier 2022 par le Président du centre de gestion n'ont pas trouvé à s'appliquer. L'ensemble des fonctionnaires proposés remplissant toutes les conditions réglementaires prévues par le statut particulier ont pu être inscrits sur la liste d'aptitude,

Considérant le fait que les deux cent trente-deux (232) décisions de nomination dans le cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux, jointes au présent arrêté, permettent, conformément aux dispositions précitées, à cent seize (116) emplois d'être pourvus au titre de la promotion interne et répartis respectivement pour l'accès au grade de Ingénieur au titre de la promotion interne Au choix (83), et pour l'accès au grade de Ingénieur au titre de la promotion interne Après examen professionnel (33),

Considérant que le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, au regard des cent seize (116) emplois pouvant être ouverts, a considéré que quatre-vingt-trois (83) d'entre eux peuvent être attribués pour l'accès au titre de la promotion interne Au choix au grade d'Ingénieur relevant du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux,

L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif de Montreuil d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).

Considérant l'examen effectué le 01/07/2025 par le président du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, assisté du collège composé des représentants des employeurs des collectivités affiliées, des dossiers des fonctionnaires proposés par les autorités territoriales des collectivités territoriales et des établissements publics qui lui sont affiliés,

ARRÊTE :

Article 1 : La liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne Au choix pour l'accès au premier grade du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- L'ensemble des autorités territoriales des collectivités et établissements publics affiliés au centre interdépartemental de gestion de la petite couronne.

Fait à Pantin le 01/07/2025

 Le Président

Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Publication sous forme électronique sur le site internet
du CIG de la petite couronne www.cig929394.fr

Du 02/07/2025.....au 02/09/2025....

L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif de Montreuil d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).

Annexe à l'arrêté n° 2025-159 du 01/07/2025 portant liste d'aptitude dressée au titre de la promotion interne Au choix pour l'accès au grade d'Ingénieur du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux.

Nom – Prénom

ALLARY Damien
AMAN Mourad
BALTUS Raphael
BARK Jean-Claude
BENKERROU Djamila
BENOIT SZILAGYI Laurent
BERTHOME Arnaud
BIDAU Chantal
BLANCHARD Serge
BLAVIER Laurence
BOISSINOT Celine
BOUATOU Farouk
BRIOIS Gilles
BRY Eric
BUEE Antoine
BUTTAZZONI Nicolas
CACAJ Julien
CHEVAL Jeremie
COCHARD Marie-Jeanne
COLLIGNON Stéphane
COLLIS Matthiew
COMBALIER Alain
COUTURIER Philippe
DEBOTTE Stéphane
DEGHILAGE Eric
DELATRE Laurent
DENIEL Claude
DJAIECHE Geneviève
DOMANDE Halam
DUBLOT Stéphanie
FUSTIER Michel
GALI Assia
GARIBAL Jean
GASTAL Patrice
GAULTIER Djamel
GERBAUD Sylvain
GERMAIN Benjamin
GODINHO DA SILVA José
GRIS Alexandre
GROSSON Gil
GUERIN Sabrina
HANIN Sabine
HARLAY Philippe
HELLOU Heussine
HEMMAR Jean Marc
HOUZELLE Xavier
JAES Jacqueline
JOLIVY Sylvain
JUSTIN Michel
LAUTRIDOU Lino
LE GORJU Didier
LE MADEC Jean Philippe
LE NECH Nicolas

Collectivité ou établissement public

Arcueil
Grand-Orly Seine Bièvre (T12)
Arcueil
Epinay-sur-Seine
Est Ensemble (T8)
Bobigny
Département du Val-de-Marne
Département de Seine-Saint-Denis
Tremblay-en-France
Grand Paris Seine Ouest (T3)
Plaine Commune (T6)
Ivry-sur-Seine
Département des Hauts-de-Seine
Vincennes
Noisy-le-Sec
Département de Seine-Saint-Denis
Châtenay-Malabry
Département de Seine-Saint-Denis
Saint-Ouen-sur-Seine
Villeneuve-Saint-Georges
Grand Paris Seine Ouest (T3)
Département du Val-de-Marne
Valenton
Département de Seine-Saint-Denis
Gagny
Boulogne-Billancourt
Villemomble
Noisy-le-Grand
Gennevilliers
Clichy-sous-Bois
Département du Val-de-Marne
Grand-Orly Seine Bièvre (T12)
Département du Val-de-Marne
Département de Seine-Saint-Denis
Ivry-sur-Seine
Noisy-le-Grand
Suresnes
SIAAP
Noisy-le-Grand
Grand-Orly Seine Bièvre (T12)
SIAAP
Boissy-Saint-Léger
Département des Hauts-de-Seine
Aulnay-sous-Bois
Grand-Orly Seine Bièvre (T12)
Nanterre
Aubervilliers
Villiers-sur-Marne
Département des Hauts-de-Seine
Département de Seine-Saint-Denis
Département du Val-de-Marne
Gennevilliers
Ivry-sur-Seine

LEBIGOT Loïc	Charenton-le-Pont
LEITAO Jean Philippe	Département de Seine-Saint-Denis
LONG Yann	Département des Hauts-de-Seine
LOUISE Jean Noel	Bobigny
LUXEREAU Thierry	Saint-Mandé
MACLARD François	Malakoff
MAHIA Ahmed	Département de Seine-Saint-Denis
MARINI Stephane	Département de Seine-Saint-Denis
MATHY Olivier	Grand Paris Seine Ouest (T3)
MERCIER Laurent	Département du Val-de-Marne
MICHEL Jean-Roland	Aulnay-sous-Bois
MILLIER Herve	Plaine Commune (T6)
MOUSSOURIS Bruno	Boulogne-Billancourt
NOEL Olivier	Département de Seine-Saint-Denis
OLIVIERO Mikael	Pantin
PAITIER Anne	Département du Val-de-Marne
PAROISSIEN Pascal	Département des Hauts-de-Seine
PEYROUTOU Jean-François	Plaine Commune (T6)
PICOT Karine	Colombes
PLARD Julie	Syndicat des eaux d'Ile-de-France
PRUNELLE Christophe	Nanterre
PUGET Eric	Aubervilliers
RABACHE Frederic	SICIO
RADOLANIRINA Jean-Bernard	Boulogne-Billancourt
RAMBOATIANA Eric	Meudon
ROCQUET Nathalie	Châtenay-Malabry
RODRIGUEZ Sebastien	Département de Seine-Saint-Denis
SOUCE Yves	Département des Hauts-de-Seine
SOUDRE Jean Simon	Plaine Commune (T6)
STROMITZKY Brice	Levallois-Perret

La présente liste est arrêtée à quatre-vingt trois (83) fonctionnaires.

Fait à Pantin le 01/07/2025



Le Président,

Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Publication sous forme électronique sur le site internet
du CIG de la Petite Couronne www.cig929394.fr

Du 02/07/2025 au 02/09/2025